



numéro 36 – juillet 2005

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI...

ZOOM

Tchad : Menaces sur la presse privée

1. AGENDA

Afrique : Conférence internationale *Médias pour une culture de paix* à Beyrouth

Afrique : Prix AISI des Médias 2005

Afrique australe : Congrès annuel du MISA du 22 au 24 août

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Afrique : Parution du livre *Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix*

Congo : *L'Hebdo*, nouveau titre des kiosques congolais

Gabon : *Croissance Environnement*, un nouveau journal spécialisé

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Burundi : Libération du journaliste de la radio privée *Bonesha FM*

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Burundi : Mission d'encadrement méthodologique du CNC

RDC : La HAM se dote d'un site Internet

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Grands Lacs : Conférence *Médias et construction de la paix dans la région des Grands Lacs*

Burundi : Inauguration du centre de monitoring de l'Omac

Burundi : Formation à la couverture médiatique des questions économiques

Congo : Un système d'alerte contre les atteintes de la liberté de la presse

RDC : L'Omec édite le « Guide pratique du journaliste en période électorale »

Tchad : Don de matériels aux médias tchadiens

Tchad : Menaces sur la presse privée

La série de procès intentés contre les journalistes tchadiens des médias privés au lendemain du scrutin du 6 juin 2005 sur la réforme constitutionnelle, et les menaces dont les professionnels des médias font l'objet, fait peser sur la presse privée de lourdes menaces.

Le 18 juillet 2005, le coordinateur de la rédaction de l'hebdomadaire *L'Observateur*, Samoryngar Ngaradoumdé, a été condamné par la 4^{ème} chambre correctionnelle du Tribunal de première instance de N'Djaména à trois mois de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 F cfa (152,45 euros) pour avoir publié, dans ses colonnes du 15 juin 2005 (n°332), une lettre ouverte des jeunes de l'ethnie Kréda adressée au président Déby. Dans cette lettre, ces jeunes estiment être touchés dans leur honneur et leur dignité par les proches du chef de l'Etat appelés encore des "intouchables" qui « *enlèvent, violent et violentent leurs filles, sœurs, épouses avant de les jeter comme des objets usés* ».

Le même jour, Al Hadj Garondé Djarma, collaborateur des journaux privés, se voit écoper d'une peine de prison de trois ans et sommé de payer une amende de trois millions de Fcfa (4573,47 euros). A ce dernier, il est reproché la publication, dans l'hebdomadaire *L'Observateur* (n°334) d'un article déclarant que « *la date du 6 juin 2005, pour le vote référendaire sur la modification de la constitution, est une date fatidique pour le pouvoir MPS (Mouvement patriotique du Salut, parti au pouvoir)* ». Pour Garondé, « *une gifle plus un coup de pied ont été administrés à notre ID (Idriss Déby) national... Déby est déçu par ce résultat référendaire... Tout ce qui lui reste à Déby, c'est de plier ses bagages avant la crue du fleuve Chari* ».

Pour le pouvoir en place, ces deux articles ont constitué une diffamation et une incitation à la haine tribale. M. Ngaradoumbé Samoryngar et Garondé Djarma ont d'abord été incarcérés le 21 juin 2005 à la maison d'arrêt de N'Djaména. Ils ont été libérés le 4 juillet 2005 par une décision de la justice avant d'écoper à nouveau de nouvelles peines.

Pendant ce temps, deux autres dossiers attendent leur verdict. Le premier concerne le directeur de publication de l'hebdomadaire *Le Temps*, M. Michaël Didama. Il est poursuivi pour diffamation, publication d'informations mensongères et incitation à la haine tribale, après la publication de photos du site de Al Whida (journal de l'opposition tchadienne armée) et après avoir réalisé un reportage sur la rébellion tchadienne à l'Est du pays. Michaël Didama, a donc été déféré le 22 juin à la maison d'arrêt de N'Djaména avant d'être relaxé le 11 juillet 2005. A sa comparution du 18 juillet 2005 devant la 4^{ème} chambre correctionnelle du tribunal de première instance de N'Djaména, le ministère public a requis 18 mois d'emprisonnement ferme assortis d'une amende de 30 000 Fcfa (45,73 euros).

Par ailleurs, la directrice de publication de *L'Observateur*, Sy Koumbo Singa Gali, a été entendue le 19 juillet 2005 par le procureur de la République, suite à une interview accordée à Garondé Djarma et publiée dans *L'Observateur* du 13 juillet, dans laquelle celui-ci déclare que son arrestation est « *une machination des Djandjawid* » (selon Garondé Djarma, ce mot désigne les Arabes tchadiens du parti CDR). Le ministère public a qualifié l'interview d'incitation à la haine tribale. Le 1^{er} août, Michaël Didama et Sy Koumbo Singa Gali, comparaitront devant la chambre correctionnelle du Tribunal de première instance de N'Djaména.

Enfin, signalons que depuis mai dernier, la radio communautaire *Brakoss* émettant de Moïsala au sud du Tchad a été fermée par le Haut Conseil de la Communication (HCC), organe régulateur des médias au Tchad. Le HCC reproche à *Brakoss* son manque de professionnalisme. Son rédacteur en chef M. Tchanguiz Vatanhah, également président

de l'Union des radios privées du Tchad (URTP) aurait d'ailleurs été menacé d'expulsion du Tchad.
LG / IPP

1. AGENDA

Afrique : Conférence internationale *Médias pour une culture de paix* à Beyrouth

Du 6 au 9 octobre 2005, l'association Signis organise à Beyrouth (Liban), une conférence internationale sur le thème *Médias pour une Culture de Paix*.

Cette rencontre a pour objectif d'engager une réflexion et des pistes d'actions en faveur d'une culture de la paix, plutôt que de la haine, de la guerre, de la violence. Des professionnels des médias venus du monde entier auront l'occasion de témoigner sur leurs expériences nationales. Les universités du Liban qui comptent un département de médias ont déjà commencé à produire des programmes audiovisuels sur le thème de la conférence. Ces émissions seront présentées lors d'un concours avec projections publiques.

Signis est une « association catholique mondiale pour la communication » qui compte des membres dans 140 pays du monde. Elle regroupe des professionnels de radio, télévision, cinéma, vidéo, éducation aux médias, Internet et nouvelles technologies.

MPL / IPP

Contact :
Signis
Secrétariat international
sg@signis.net

Afrique : Prix AISI des Médias 2005

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) et ses partenaires lancent les Prix AISI (Initiative de la Société de l'Information en Afrique) des Médias 2005.

Ces prix encouragent les meilleurs reportages sur la société de l'information et les technologies de l'information et de la communication pour le développement.

Ils s'adressent aux journalistes et médias d'Afrique qui promeuvent « *un journalisme qui contribue à une meilleure compréhension des enjeux de la société de l'information en Afrique* ».

Parmi les objectifs spécifiques de ces prix, on retrouve la volonté de soutenir les médias africains afin de leur permettre de maîtriser les TIC ainsi que de donner à de multiples acteurs africains, l'accès à l'information afin d'encourager des débats nationaux sur les sujets et tendances d'actualité.

La date de clôture des soumissions des dossiers de candidatures pour les Prix AISI des Médias 2005 est le 31 juillet 2005 et le 30 septembre 2005 pour la catégorie spéciale AISI/GKP/SDC.

MPL / IPP

Pour plus de renseignements :
<http://www.uneca.org/aisi/mediaaward.htm>

Afrique australe : Congrès annuel de MISA du 22 au 24 août

L'Institut des médias d'Afrique australe (Media Institute of Southern Africa, MISA) tient son congrès annuel du 22 au 24 août prochain à Windhoek en Namibie.

Cette rencontre qui rassemblera un groupe restreint de professionnels des médias, d'universitaires et de décideurs politiques permettra d'examiner la situation de l'éthique et des normes professionnelles des médias dans la région, et de définir une stratégie pour que les médias adoptent des lignes directrices et des structures en vue de s'auto-réglementer.

A la suite de ce congrès, le MISA tiendra les 25 et 26 août son assemblée générale annuelle à l'occasion de laquelle des représentants des organisations de ses onze pays membres discuteront des questions touchant la liberté de la presse dans la région. Sera remis à cette occasion, le Prix annuel de la Liberté de la presse du MISA.
MPL / IPP

Pour plus de renseignements :
Luckson Chipare, Regional Director, MISA Secretariat,
21 Johann Albrecht Street, Private Bag 13386, Windhoek, Namibie
Tél. : +264 61 232975; Fax : +264 61 248016;
courriel : director@misa.org ou jennifer@misa.org
site web : <http://www.misa.org>

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Afrique : Parution du livre *Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix*

L'Institut Panos Paris a co-édité avec le Groupement de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) un ouvrage intitulé *Afrique centrale - Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix* paru au mois de juin dernier aux éditions Complexe.

Cette publication, dirigée par Marie-Soleil Frère, chercheur qualifié du Fonds national de la recherche scientifique à l'Université libre de Belgique (ULB) et expert associé à l'Institut Panos Paris, fait le point sur le rôle des médias dans les conflits armés et dans la construction de la paix. Il présente également des études de cas sur les neuf pays d'Afrique centrale et analyse les contraintes rencontrées par les journalistes locaux dans cette région déstabilisée. L'étude se termine par une réflexion sur la couverture des crises africaines par les médias du Nord.

Cet ouvrage a bénéficié de l'appui de l'Ong Cordaid, de la coopération irlandaise (DCI), britannique (DFID), et de l'Union européenne.

MPL / IPP

Contacts :
Marie-Soleil Frère, expert associé à l'IPP
Courriel : paix@panosparis.org

Pour commander l'ouvrage :
Séverine Le Ridant, chargée de communication
Tél. : + 33 1 40 41 05 50
Courriel : communication@panosparis.org

Congo : *L'Hebdo*, nouveau titre des kiosques congolais

L'Hebdo est le nouvel hebdomadaire congolais d'information, d'analyse et d'opinion qui a fait son apparition dans les kiosques, le 17 mai dernier. Imprimé en 12 pages monochrome, *L'Hebdo* tire à 1000 exemplaires et est vendu comme les autres journaux congolais à 500 Fcfa (soit 0,76 euros). Dans son premier éditorial, son fondateur et directeur de la publication M. Mfumu Fylla Saint Eudes, ancien patron du Magazine *Vision pour demain* et professeur de journalisme à l'Université de Marien Ngouabi de Brazzaville, invite les lecteurs à y collaborer afin que ce nouveau né se fraie « *un chemin dans l'univers passablement encombré de la presse congolaise* ». Son message le plus fort cependant a concerné les annonceurs de qui M. Mfumu Fylla Saint Eudes attend des contributions multiformes pour faire vivre sa publication. En effet, au Congo, les journaux survivent et évoluent dans un environnement où le marché publicitaire est très étroit.

AKM / IPP

Gabon : Croissance Environnement, un nouveau journal spécialisé

Croissance Environnement est le nouveau journal disponible dans les kiosques gabonais depuis le 5 juin, date de la célébration de la journée mondiale de l'environnement. Ce mensuel est édité par l'ONG Croissance Saine Environnement (CSE) et fonde sa ligne éditoriale sur l'information environnementale.

Présenté sous le format A4, en 8 pages, le mensuel est tiré à 2000 exemplaires à l'imprimerie *La Dynastie*, et publie des informations de toutes les régions de l'Afrique et quelques autres du monde. Il est vendu à 500 Fcfa (0,76 euros), comme les autres journaux gabonais.

Croissance Environnement est le troisième journal gabonais spécialisé dans l'information environnementale, après *Nouvelle-Nature* et *Le Pangolin*.

AN / IPP

Contacts :

Croissance Environnement

BP 1563

Libreville Gabon

Tél. : + 241 06 24 68 08

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Burundi : Libération du journaliste de la radio privée *Bonesha FM*

Après huit jours de prison, Etienne Ndikuriyo, journaliste à la radio privée *Bonesha FM* et directeur de l'agence *Zoom-Net*, a été placé en liberté provisoire sous caution le 22 juin dernier.

Pour rappel, les agents des renseignements de la présidence de la République du Burundi l'avaient arrêté le 14 juin dernier. Etienne Ndikuriyo était accusé d'avoir publié, sur *Zoom-Net*, un article révélant que le président de la République, M. Domitien Ndayizeye, était en dépression nerveuse après l'échec de son parti, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) lors des élections communales du 3 juin 2005. Le rédacteur en chef de *Bonesha FM*, Léon Masengo, avait déclaré que la détention d'Etienne Ndikuriyo était « *illégal et arbitraire parce que les agents de la Documentation n'ont pas suivi les procédures d'usage* ».

DaN / IPP

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DE MEDIAS

Burundi : Mission d'encadrement méthodologique du CNC

Du 25 juin au 9 juillet dernier, M. Luc-Adolphe Tiao, actuel président du Conseil supérieur de la communication (CSC) du Burkina Faso a effectué une mission d'encadrement méthodologique du Conseil national de la communication (CNC) pour le suivi des médias lors de la campagne électorale au Burundi.

Cet encadrement a concerné l'implication du CNC pendant les élections législatives du 4 juillet dernier, mais également la préparation et le suivi des prochains scrutins (élections présidentielles en août) au Burundi. M. Tiao a également apporté son expertise pour la formation de l'équipe du monitoring, chargée de suivre quotidiennement le traitement de l'information politique par les médias.

Par ailleurs, afin de poursuivre l'encadrement du CNC, un consultant national a été recruté pour accompagner l'équipe dans le suivi des médias pour les élections à venir.

Ce travail déjà amorcé en 2004, avec une première mission de M. Tiao visant à mieux définir les modalités de fonctionnement du CNC, s'inscrit dans le cadre de la mise en

œuvre, en 2005, du projet de l'Institut Panos Paris d'appui aux instances de régulation des Grands Lacs soutenu majoritairement par la coopération suisse (DDC).
MPL / IPP

RDC : La HAM se dote d'un site Internet

Le site Internet de la Haute Autorité des médias (Ham) est désormais opérationnel. Il a été inauguré le 2 juin 2005 au siège de l'instance de régulation des médias à Kinshasa. Modeste Mutinga, président de la HAM, a fait savoir que ce site web est un « *précieux instrument de travail* » qui devrait « *permettre des échanges fructueux d'information et d'expérience* ».

Ce site visible à l'adresse www.ham-rdc.org a été réalisé dans le cadre du projet « d'Appui aux institutions de la transition » piloté par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), qui a bénéficié lui-même du concours financier des coopérations britannique et italienne en RDC.

FB / IPP

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Grands Lacs : Conférence Médias et construction de la paix dans la région des Grands Lacs

L'Institut Panos Paris a organisé le 22 juin dernier à l'Hôtel Métropole de Bruxelles une conférence sur le thème *Médias et construction de la paix, quels appuis aux dynamiques en cours ?*

L'objectif principal était de présenter la problématique de *l'implication des médias dans le processus de paix dans la région des Grands Lacs et les initiatives déployées aux niveaux institutionnel* (dans le cadre de la Conférence internationale) et *professionnel* (à travers les engagements de Bagamoyo (13 au 15 décembre 2004)) afin de susciter une réflexion sur la manière d'appuyer les dynamiques en cours.

Pour ce faire, la journée s'est divisée en deux temps. La matinée consacrée à un état des lieux du processus de paix a vu la participation de plus de 150 personnes et les interventions de SEM. Ibrahima Fall, représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, ainsi que des coordinateurs nationaux de ce processus pour la RDC et le Burundi (M. Baudouin Hamuli et SEM Balthazar Habonimana). Ensuite, ce sont des représentants burundais, congolais et rwandais des comités de suivi de la Conférence de Bagamoyo, qui ont pris la parole afin de présenter l'engagement des médias de leur pays dans la paix. L'après-midi, les bailleurs et opérateurs intervenant dans l'appui aux médias, se sont réunis en table-ronde pour échanger sur leur actions dans la région des Grands Lacs.

Cette conférence de Bruxelles a été organisée par l'Institut Panos Paris en partenariat avec l'ong Cordaid, les coopérations britannique (DFID), irlandaise (DCI), suédoise (SIDA) et le CCFD.

MPL / IPP

Contacts :

Marie-Soleil Frère, expert associé à l'IPP

Courriel : paix@panosparis.org

Burundi : Inauguration du centre de monitoring de l'Omac

Le ministre burundais de la Communication et porte-parole du gouvernement, M. Onésime Ndiwumana, a procédé à l'inauguration du nouveau centre de monitoring de l'Organisation des médias de l'Afrique Centrale (Omac), dont les équipements ont été financés par l'USAID/OTI.

De son côté, le secrétaire général de l'Omac, M. Cyprien Ndikumana, a indiqué que ce système d'observation et de monitoring des médias du Burundi a pour objectif de

permettre à l'Omac et à son partenaire au Burundi, l'Observatoire de la presse burundaise (OPB) de contribuer au respect quotidien de la déontologie journalistique et de l'éthique professionnelle dans les productions médiatiques.

Une équipe a été recrutée pour assurer le suivi journalier des productions médiatiques de la presse écrite et audiovisuelle du Burundi. Un rapport des principaux éléments de ces productions, est produit régulièrement. Outre le fait que cela permette de contrôler d'éventuels dérapages dans la presse, ces rapports constituent également une évaluation du traitement de l'information diffusée par les médias.

L'Omac est une organisation de neuf pays créée en décembre 2002, agréée en avril 2004 et dont le siège se trouve à Bujumbura.

DaN / IPP

Contacts :

M. Sabimana, superviseur du Centre de monitoring Omac

Courriel : Innsabimana@yahoo.fr

Burundi : Formation à la couverture médiatique des questions économiques

Une formation des journalistes à la couverture des questions économiques a été organisée les 16 et 17 juin à Bujumbura par l'Association des femmes journalistes (AFJO).

Les journalistes qui prenaient part à ces travaux ont reconnu que la couverture médiatique des questions économiques en général et des questions budgétaires en particulier est souvent peu traitée pour des raisons de manque de formation des journalistes en la matière et de la réticence des sources à livrer l'information.

Pour améliorer cette couverture, les journalistes se sont engagés à mener quelques activités d'ici décembre 2005, entre autres la formation continue des journalistes et des responsables des médias en matière économique, la promotion de la synergie des médias sur des questions de détournements, de corruption et de malversations économiques en vue d'une lutte commune de prévention contre ces maux dont la corruption du journaliste n'est pas des moindres.

Ils se sont également convenus de vulgariser la loi budgétaire 2005, de suivre de près l'évolution du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté sur lequel repose entre autres la question de l'allègement de la dette. Des voyages d'étude de journalistes pour échanges d'expérience, ont été recommandés.

DaN / IPP

RDC : L'Omec édite le « Guide pratique du journaliste en période électorale »

L'Observatoire des médias congolais (Omec) a présenté, le 10 juin 2005 dans la salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles, le « Guide pratique du journaliste en période électorale ». Le Professeur François Bud'Imbani, doyen de la faculté des communications sociales des Facultés catholiques de Kinshasa a indiqué que le guide contient des canons « qui invitent à une réflexion et à une remise en cause permanente de soi-même, pour insérer la pratique quotidienne dans un idéal universel ».

Le guide de 80 pages contient une présentation des processus électoraux en RDC, la reproduction du manuel de reportage sur les élections de Ross Howard d'Impacs (Institute for Media, Policy and Civil Society), les directives d'Article XIX sur la couverture des élections par les médias audiovisuels et, en postface, une réflexion du Recteur de l'Ifasic sur le journaliste et la politique face au discours tribaliste.

Tout comme le Code d'éthique et de déontologie publié en février 2005, le Guide pratique du journaliste en période électorale sera distribué gratuitement aux professionnels des médias. Il a été édité avec l'appui de l'Unesco et du gouvernement belge.

FB/IPP

Tchad : Don de matériels aux médias tchadiens

Le 8 juin 2005, les médias tchadiens publics et privés ont reçu de la part de l'ambassadeur des Etats unis au Tchad, M. Marc Wall, du matériel de production estimé à 31 millions de fCfa (soit 47 375 euros).

Cet équipement, constitué essentiellement de groupes électrogènes, d'ordinateurs, d'appareils photos numériques, de magnétophones, de mini-disques, de motocyclettes, d'imprimantes multifonctions et de rames de papiers, est destiné à aider les médias à surmonter certaines de leurs difficultés.

Ces dons interviennent suite à une enquête menée par l'ambassade des Etats unis auprès de différents organes de presse afin d'évaluer l'état de leurs besoins respectifs.

Pour l'ambassadeur des Etats unis, « *ce matériel ne pourra pas permettre, pour le moment, de faire face aux besoins exprimés par tous ces organes de presse* ». Raison pour laquelle, M. Marc Wall a par ailleurs assuré que cette aide ne serait pas unique.

LG / IPP

Dans le cadre de son programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, AfriCentr@leMedias, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) apporte une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il s'adresse en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels et à tous ceux que ces thématiques intéressent.

Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE** Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Coordinatrice du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Chargée de projet **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Damien Ntiranyuhura

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Sylvie Jacqueline Bengué

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale).

Rwanda : Gilbert Rwamatwara

Tchad : Laoro Gondjé

Diffusion

Séverine Le Ridant, Chargée de Communication, Institut Panos Paris, communication@panosparis.org

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de



& de

